

La censure aujourd'hui : leçons d'histoire de la censure au Québec

Viviane Namaste

Professeure agrégée

Titulaire de la chaire de recherche sur le VIH/sida et la santé sexuelle
Institut Simone-De Beauvoir, Université Concordia

La semaine de la liberté d'expression est un moment privilégié pour réfléchir à l'importance du droit au libre accès à la culture. En règle générale, lorsqu'on parle de la censure, on fait référence aux œuvres interdites à cause de leur contenu jugé scandaleux (pensons par exemple au film *Hiroshima, mon amour*). Dans son sens commun, la censure s'intéresse au contenu d'une représentation.

Or, l'analyse historique de la censure au Québec nous offre une belle occasion de comprendre l'importance d'examiner ce phénomène au-delà du seul contenu. Prenons le cas de la presse jaune au Québec dans les années d'après-guerre.

« La presse jaune » désigne les revues populaires vendues dans les kiosques à journaux de la métropole. Avec des titres comme *Montreal Confidential* ou *Tous les secrets de l'amour*, ces publications racontaient des anecdotes de la vie quotidienne à Montréal, ses cabarets, ses artistes, sa mafia et ainsi de suite.

Publiés en français, accessibles à M. et M^{me} Tout-le-monde et abordant des sujets tabous tels que la sexualité, les journaux jaunes sont devenus la cible des groupes religieux. Jean Drapeau y voyait un symbole de la déchéance morale de la nation. Moyennant la promesse de nettoyer la ville, il se fit élire maire avec le mandat de les éradiquer.

L'analyse des poursuites intentées à ces journaux et des condamnations qui ont suivi, retracées grâce aux plumitifs de la cour, indique qu'un des moyens les plus efficaces de censurer les revues consistait à en empêcher la distribution. Ainsi, la police a procédé à des saisies chez certains distributeurs montréalais. Le résultat ne s'est pas fait attendre : à la fin des années 1960 et au début des années 1970, des vendeurs et des distributeurs, systématiquement ciblés, ont été condamnés à des amendes de plusieurs milliers de dollars (sommes très importantes pour l'époque). Sur le plan historique, la censure visait à empêcher la distribution des objets culturels. Une compréhension nuancée de la censure ne doit donc pas se limiter à débattre du contenu d'une œuvre, elle doit également examiner la question de sa distribution.

Des exemples contemporains confirment l'importance de la distribution dans les tactiques de censure étatique. Ainsi, la controverse qui a émergé en 2008 autour du film *Young People Fucking* illustre cet enjeu. Le gouvernement conservateur voulait s'assurer que l'appui donné aux cinéastes canadiens ne les inciterait pas à créer des œuvres scandaleuses, auquel cas les impénitents se verraient refuser les crédits d'impôt prévus. Cette mesure a fait en sorte que les cinéastes socialement engagés n'ont pas eu accès aux ressources financières nécessaires pour réaliser leurs films. Voilà une forme de censure qui intervient, non par l'interdiction de présenter les œuvres en salle, mais par l'amputation tactique des crédits à la source par un gouvernement qui établit un lien entre moralité et financement des arts.

Les cas du livre *Noir Canada : Pillage, corruption et criminalité en Afrique* offre un autre exemple de cet aspect de la censure souvent négligé. L'auteur du livre, Alain Duneault, analyse la situation des compagnies minières canadiennes et leur rôle dans l'exploitation des travailleurs et le non-respect de l'environnement. Malgré le sérieux de leur recherche, l'auteur et la maison d'édition ont fait l'objet d'une poursuite pour propos diffamatoires de six millions de dollars, intentée par la compagnie minière Barick Gold. Encore ici, nous constatons que la censure n'est pas une simple question de contenu d'une œuvre. On vise surtout à empêcher la distribution d'un livre et à contrer la circulation des idées qu'il véhicule.

Les débats et les réflexions sur la censure ont souvent tendance à se limiter au contenu d'une représentation donnée, comme en témoigne la controverse récente sur les tableaux représentant la sexualité dans la municipalité de Verdun. Ces réflexions sur le contenu des images et des livres sont certes nécessaires. Mais nous devons nous attarder également aux enjeux de l'accès et de la distribution. La censure n'est pas uniquement un débat de contenu : c'est une pratique institutionnelle qui cherche à entraver la possibilité même de créer ou de distribuer une œuvre.

Pendant cette semaine de la liberté d'expression, pensons à souligner l'importance d'une telle analyse dans nos discussions sur la censure. Au Québec, hier comme aujourd'hui, la censure la plus efficace et la plus insidieuse intervient bien avant la représentation des œuvres.